

Année académique 2024 - 2025

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-gilly@helha.be HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél: +32 (0) 64 23 37 59 Fax: +32 (0) 64 23 38 46 Mail: sante-jolimont@helha.be HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél: +32 (0) 69 89 05 10 Fax: +32 (0) 69 89 05 12 Mail: sante-tournai@helha.be HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél: +32 (0) 69 89 05 10 Fax: +32 (0) 69 89 05 12 Mail: sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 215 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un client					
Ancien Code	PAIR2B15	Caractère	Obligatoire		
Nouveau Code	XABI2150				
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2		
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	550 h		
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) HELHa Jolimont Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Jierôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be)				
Coefficient de pondération		190			
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			

2. Présentation

Introduction

Cette UE représente l'enseignement clinique de l'étudiant BIRSG Bloc 2 de l'ensemble de l'année académique. Elle reprend les notes attribuées aux 6 compétences lors des stages.

Au regard de la validation des autres UE du Bloc 1 et Bloc 2, la validation de cette UE permettra à l'étudiant.e

d'accéder aux stages du Bloc 3.

Cette UE 215 est en lien avec l'ensemble des autres UE du programme de cours de l'étudiant.e BIRSG Bloc2.

Cette UE est un pré requis aux UE 312 (Prestations techniques et administration des traitements) & UE 313 (Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
 - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives
 - C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers
 - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 Assurer la communication professionnelle
 - C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
 - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins
 - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins déurgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

Liens avec d'autres UE

Préreguis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B15A AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations 450 h / 19 C

professionnelles

PAIR2B15B Travail personnel d'intégration des compétences 100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B15A AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations 190

professionnelles

PAIR2B15B Travail personnel d'intégration des compétences

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

0

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON

Tél: +32 (0) 69 89 05 10 Fax: +32 (0) 69 89 05 12 Mail: sante-tournai@helha.be

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI

Tél: +32 (0) 69 89 05 10 Fax: +32 (0) 69 89 05 12 Mail: sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles				
Ancien Code	21_PAIR2B15A	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	TABI2151			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	450 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Aurélie DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Priscilla VALENTE (priscilla.valente@helha.be)			
Coefficient de pondération		190		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE215 : Mettre en œuvre le projet de soin chez un client

Cette UE est un pré requis aux UE 312 : Prestations techniques et administration des traitements et UE 313 : Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 215 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

- C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
- 4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- 4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des

dispositions légales et réglementaires en la matière

- 4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- C3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives
- 4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers
- 4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- C4. Concevoir des projets de soins infirmiers
- 4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- 4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- C5. Assurer la communication professionnelle
- 4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- 4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- C6. Mettre en œuvre le projet de soins
- 4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- 4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'activité

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stages dans diverses disciplines en liena evc l' OCI de bloc 2.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants sont accompagnés en stage par les équipes et par les maitres de formation pratique.

Des Feed-Back réguliers permettent un ajustement de l'apprentissage de l'étudiant.

Pour chaque stage une rencontre pré et post stage est organisée .

Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositifs d'aide à la réussite Atelier de remédiation, AIP, apprentissage par les pairs Bilan en post stage pour permettre à l' étudiant d'ajuster ses objectifs.

Sources et références

Les séances de cours depuis le début du cursus de l'étudiant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise de chacune des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

La note de l'unité d'enseignement est la note de l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 190

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à l'implantation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation. Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

L'activité d'apprentissage « stages « fait l'objet d'une évaluation continue. La maitrise des acquis d'apprentissage ne peut pas se vérifier par une évaluation ponctuelle en seconde session. La note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON

Tél: +32 (0) 69 89 05 10 Fax: +32 (0) 69 89 05 12 Mail: sante-tournai@helha.be

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI

Tél: +32 (0) 69 89 05 10 Fax: +32 (0) 69 89 05 12 Mail: sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences				
Ancien Code	21_PAIR2B15B	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	TABI2152			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be)			
Coefficient de pondération		0		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

L'intégration des compétences se travaille dans le cadre des activités d'intégration professionnelles de l'UE

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage de l'activité

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Voir stages

Démarches d'apprentissage

travail personnel, documentation, prise de connaissace des brochures d'accueil ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Voir stages , fichiers techniques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur Connect Ed

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Le travail personnel d'intégration des compétences contribue à la maitrise des acquis d'apprentissage de l'activité 215 A quis eront évalués de façon continue durant le parcours de stages.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).